

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article73>



Les promesses de Laurent Schaffter

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - 5.1. Des oppositions et des prises de position : communes, associations, partis, politiques - Laurent Schaffter, Ministre de l'Environnement et de l'Équipement -



Date de mise en ligne : dimanche 3 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Le ministre en charge du DEE n'a pas la tâche facile dans la question de la nouvelle approche de Bâle-Mulhouse.

Le 26 avril 2005, il a exprimé fortement, à Courroux, ses interrogations et ses doutes à propos du projet ILS34.

Une délégation de PVT a eu l'occasion de le rencontrer à deux reprises.

Dans un premier temps, il a très rapidement compris notre inquiétude par rapport au délai de consultation et il a fait reporter ce délai au 14 juin.

Ses services, principalement par MM. Asséo et Fernex ont activement recherché des informations et transmis des questions aux services fédéraux concernés.

Le Ministre a rencontré une partie de la population du Val Terbi, le 23 juin 2005 à Montsevelier.

Il a déclaré :

Extrait du discours du Ministre du DEE à Montsevelier, 23.6.05

Si la réunification est un sujet qu'il me tient toujours à coeur d'aborder, alors que je me trouve aujourd'hui dans la verdoyante contrée du Val Terbi, je ne peux passer sous silence deux sujets qui brûlent vos lèvres et qui dépendent directement de mon Département.

Je parle bien entendu de la nouvelle approche par le Sud de l'aéroport de Bâle-Mulhouse qui impliquera un survol de notre canton et plus particulièrement du Val Terbi.

Soyez certains que mon département et le Gouvernement ont entendu vos inquiétudes légitimes. De nombreuses questions restent sans réponse et nous laissent dans l'incertitude.

C'est pourquoi nous avons entrepris toutes les démarches nécessaires auprès des autorités de l'aviation civile afin d'obtenir les informations nécessaires, de demander les garanties et exiger des modifications du projet afin de diminuer les impacts prévisibles sur le canton du Jura.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, que vos craintes exprimées lors de la procédure de consultation, seront relayées par nos soins auprès des autorités compétentes et que nous ne laisserons pas passer ce projet sans des garanties fermes.

L'autre [sujet qui vous intéresse également est bien entendu la desserte du Val Terbi et l'évitement de Courroux ...](#)
